

CONTRAT DE LOCATION SALLES DES FÊTES

PARTIE RESERVÉE À LA MAIRIE
<input type="checkbox"/> Contrat de location signé par le locataire
<input type="checkbox"/> Contrat de location signé par le maire
<input type="checkbox"/> CNI
<input type="checkbox"/> Mandat / RIB
<input type="checkbox"/> Attestation d'assurance responsabilité civile / justificatif de domicile

Nom / Prénom :

Adresse :

CP : VILLE :

Téléphone : Mail :

Location de la salle du au

De Castets

De Castillon (Gilles DUBOS)

Nature de la manifestation :

Nombre de personnes :

Modalités	Tarifs
Week-end (Casteriots et Castillonais uniquement)	
- Période du 1 ^{er} avril au 30 septembre inclus	75 €
- Période du 1 ^{er} octobre au 31 mars	100 €
Week-end (Hors commune)	
- Période du 1 ^{er} avril au 30 septembre inclus	250 €
- Période du 1 ^{er} octobre au 31 mars	280 €
Journée en semaine (Casteriots et Castillonais uniquement)	
- Période du 1 ^{er} avril au 30 septembre inclus	35 €
- Période du 1 ^{er} octobre au 31 mars	50 €
Journée en semaine (Hors commune)	
- Période du 1 ^{er} avril au 30 septembre inclus	125 €
- Période du 1 ^{er} octobre au 31 mars	140 €

- **Le règlement de la location s'effectuera, par prélèvement automatique après la réalisation de la location et l'édition de la facture. À défaut, la facture vous sera adressée par le Trésor Public, et vous pourrez la régler, à réception, par le moyen de paiement de votre choix (carte bancaire, virement, chèque).**
- **La caution pour le ménage s'élève à 100 € et la caution pour tous dégâts causés sera à la hauteur de ces derniers. Un mandat de prélèvement sera à renseigner et à signer le jour de la réservation.**

Montant total de votre location :

Prélèvement

Autres moyens de paiement

Mandat de prélèvement joint au contrat de location.

La location est faite par journée entière non divisible. Il est obligatoire de joindre une copie de votre assurance de responsabilité civile

Les horaires pour les **états des lieux d'entrée et de sortie** seront fixés du lundi au vendredi (hors jours férié), convenus par accord, entre le locataire et la mairie, que vous pouvez contacter au 05 56 62 56 28 ou par mail à l.piers@castets-et-castillon.fr :

Remise des clés et état des lieux d'entrée le : à : ;

Restitution des clés et état des lieux de sortie le : à :

En cas de problème durant la location vous pouvez contacter :

Salle de Castets
449, route Jean Baptiste Baudre

Mme Martine SAINT BLANCARD
Tél : 06.21.53.17.72

Salle de Castillon Gilles Dubos
4079, route Jean Baptiste Baudre

Mr Jean Claude MOTHES
Tél : 06.29.14.87.88

IMPORTANT :

- Le locataire et ses invités **s'engagent à respecter les lieux** et à les restituer dans l'état de propreté initial, y compris pour l'entretien des sanitaires (un kit est prévu à cet effet).
- La responsabilité civile du locataire pourra être engagée en cas de préjudice.
- Le locataire prend en charge le mobilier et les électroménagers contenus dans la salle et en est pécuniairement responsable en cas de perte, de dégradation, de vol ou de casse.
- Tout dysfonctionnement du chauffage ou autre devra nous être signalé.
- **Il est interdit de fumer et de vapoter dans la salle.**
- À partir de 22 heures, les sonos ou autres diffuseurs de musique seront réduits. **Soyez respectueux des nuisances sonores, vous êtes dans une zone d'habitat.**

Le locataire déclare avoir souscrit une assurance en responsabilité civile et avoir pris connaissance du règlement intérieur de la salle des fêtes avant la signature de ce contrat de location.

Le signataire est le responsable de cette location, sa présence est obligatoire lors de celle-ci.

Docs à fournir : - Carte d'identité
- Attestation d'assurance
- RIB
- Mandat

En signant le présent contrat, le loueur reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur des salles des fêtes de CASTETS-ET-CASTILLON et s'engage à en respecter l'intégralité des dispositions.

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées par la mairie de CASTETS-ET-CASTILLON pour la gestion des locations de la salle des fêtes. Elles sont conservées pendant 1 an et sont destinées exclusivement aux services municipaux en charge de la location. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement ou de limitation du traitement de vos données en contactant : Laetitia PIERS au 05 56 62 56 28 ou par mail l.piers@castets-et-castillon.fr. Vous avez également la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Fait à Castets-et-Castillon, le

Signatures :

Le Maire
LAULAN Didier

Le locataire

Nous vous souhaitons un excellent moment de convivialité.

650, route Jean Baptiste de Baudre - ☎ 05 56 62 56 28 – l.piers@castets-et-castillon.fr